

Abbaye sainte Marie du Désert

**La déclaration
sur « L'identité laïque cistercienne »**

**passée au double crible de l'*Amitié spirituelle*
d'Ælred de Rievaulx
et d'une éthique de l'engagement**

*Conférences données
aux groupes des Laïcs associés
du Désert et d'Aiguebelle*

Abbaye du Désert, 15-16 Novembre 2008

La déclaration sur « L'identité laïque cistercienne »

passée au double crible de l'*Amitié spirituelle* d'Ælred de Rievaulx et d'une éthique de l'engagement

Conférences données aux groupes des Laïcs associés du Désert et d'Aiguebelle

(Abbaye du Désert, 15-16 Novembre 2008)

Plan

Ouverture

« J'accepte non pas certes de t'instruire, mais bien plutôt de conférer avec toi » (Ælred, *Amitié* I, § 9)

Première partie – Les grands axes de réflexion

- A. *Trois questions fondamentales*
1. Identité (quoi ? qui ?)
 2. Visée (Pour-quoi ?)
 3. Chemin (Comment ?)
- B. *Une Voie d'accès : la fusion de 3 « horizons » complémentaires de pensée et de réflexion*
1. La déclaration sur l' « Identité... des Laïcs cisterciens » (document de Huerta)
 2. A la lumière de la doctrine de l'*Amitié spirituelle* d'Ælred de Rievaulx
 3. Dans la perspective éthique d'un engagement de la personne
- C. *Autour de trois mots clefs :*
1. Identité (qui suis-je ?)
 2. Réciprocité (qui suis-je, en tant que me recevant d'un appel venant d'autrui ?)
 3. Engagement (vers une « réponse » existentielle donnée à l'appel de la réciprocité et devant s'inscrire à la fois dans mon histoire personnelle et dans une histoire commune)

Deuxième partie – Autour de l'identité laïque cistercienne

- A. *Sur le plan de l'Identité personnelle (vocation baptismale)*
- A. individuelle (vocation baptismale)
- B. communautaire : avec d'autres laïcs
en lien avec une communauté monastique
- B. *Une identité laïque vécue dans un cadre « communautaire »*
1. « Pas seul, mais avec d'autres »
 2. **Communions dans une Complémentarité différenciée et asymétrique**
 - a. *Il s'agit d'abord d'une complémentarité différenciée...*
 - b. *mais aussi une complémentarité légèrement asymétrique*
 3. **Une Réciprocité et une complémentarité qui, au-delà d'une simple « Attirance », visent à l'« appartenance »**
 - a. *D'abord ce qui tourne autour de l'Union et des liens qui unissent*
 - b. *Deuxième thème : Complémentarité/réciprocité source d'enrichissement personnel*
 - c. *Enfin, dernier aspect relatif au thème de l'appartenance. Encore un ternaire : l'Engagement, reconnaissance et responsabilités*
 - Engagement et reconnaissance officielle...
 - De la Reconnaissance aux responsabilités qui en découlent

Bref Interlude

Tension interactive, réciproque et complémentaire,
entre une *triangularité* : **Identité/Réciprocité/Engagement**
référée à un principe d'*unité* : son inscription au coeur du foyer rayonnant d'une **communio**
d'appartenance

Troisième partie – L'identité laïque cistercienne au crible de la doctrine spirituelle d'Ælred

Cette troisième partie, non disponible sur le site, sera prochainement publiée dans le deuxième numéro de la revue *Collectanea Cisterciensia* de 2009.

- A. *Trois idées-forces ou trois principes fondamentaux du traité d'Ælred sur l'amitié*
1. **Premier principe. L'amitié comme « principe cosmique d'harmonie universelle »**
 - a. *Un axiome fondamental* : omnia singulorum, singula omnium.
 - b. *La différence comme richesse et non comme défiance*
 2. **Deuxième principe. Le Christ : Source, modèle et achèvement de l'Amitié**
 - a. *Énoncé du principe* : définition de l'amitié
 - b. *Application du principe* : Alliance et don de soi ou le « ne rien garder jalousement » (*Épître aux Philippiens*)
 3. **Troisième principe. Don de soi comme réponse d'obéissance aimante (amitié et accord des volontés)**
 - a. *Révélation (auto-communication de Dieu)*
 - b. *Réponse humaine d'obéissance amoureuse* : consentement/conformité/accord des volontés
 - Le « sentir comme » ou le « sentir avec »
 - Dimension ecclésiale : « Un seul cœur, une seule âme » (Actes 4) et eschatologique
 - Transposition sur le plan des liens laïcs/moines : vers la question de l'engagement...
- B. *Responsabilité et « appartenance ». Vers quel engagement ?*
1. **« Être gardien de l'amour »**
 2. **Soutien mutuel : entraide et correction fraternelle**
 - a. *L'ouverture du cœur*
 - b. *Le pardon et la correction*
 - c. *Le « bon sens » et la « fidélité »*
 3. **Égalité (image de l'écluse)**
 4. **Réciprocité dans le « donner et le recevoir » (image des vases communicants)**

Perspective

De l'Esthétique à la Mystique en passant par l'Éthique,
ou
retour à une identité (personnelle) doublement enrichie (comme on parle d'uranium enrichi...)
par la réciprocité et l'engagement

La déclaration sur « L'identité laïque cistercienne »

passée au double crible de l'*Amitié spirituelle* d'Ælred de Rievaulx et d'une éthique de l'engagement

Conférences données aux groupes des Laïcs associés du Désert et d'Aiguebelle

(Abbaye du Désert, 15-16 Novembre 2008)

Ouverture

Vous m'avez sollicité avec insistance pour que je vous donne cet enseignement. Mais, pour bien nous situer, vous par rapport à moi et moi par rapport à vous, j'aimerais commencer par un préambule tout bref que j'emprunte à Aelred.

Au tout début du traité de l'*Amitié spirituelle*, il accepte de traiter de la question de l'*Amitié* avec Yves. Mais voulant d'emblée établir la nature du dialogue, et donc de la relation entre eux deux, sur un pied de réciprocité et d'égalité, il précise :

« J'accepte, non pas certes de t'instruire, mais bien plutôt de conférer avec toi » (Aelred, *Amitié* I, § 9)

J'aimerais donc que nous transposions ces termes à notre rencontre de ces 2 jours : mon but et mon désir, ce ne sera pas tant de « vous instruire, que de conférer avec vous » de ce qui fait notre identité cistercienne, vous en tant que laïcs, moi en tant que quelqu'un qui essaie d'être moine. Mon désir sera donc de vous partager « simplement » (du moins, je l'espère) en frère ce que j'ai découvert de ma lecture du document de Huerta sur l'« Identité Laïque Cistercienne », à la lumière de traité d'Ælred sur l'*amitié spirituelle* !

Première partie – Les grands axes de réflexion

A. Trois questions fondamentales

Aussi bien, dans cette perspective précise, je voudrais, pour vous et avec vous, procéder à la superposition de 3 points de vue complémentaires ou plutôt à la « fusion » de 3 horizons afin de nous aider - Vous (laïcs) Nous (moines) et nous (moines *et* laïcs tous ensemble) – à mieux rendre compte du « phénomène » « laïcs cisterciens » en termes à la fois :

1. d'Identité (quoi ? qui ?)
2. de Visée (Pour-quoi ?)
3. et de Chemin (Comment ?)

B. Une Voie d'accès : la fusion de 3 « horizons » complémentaires de pensée et de réflexion

Pour ce faire, je vous propose donc de procéder à une fusion de 3 « horizons », qui sont :

1. La déclaration sur l'« Identité... des Laïcs cisterciens » (ou « document de Huerta »)

Ce document est le fruit de la rencontre internationale de Huerta, durant laquelle les délégués des « fraternités » cisterciennes ont tenté de dire, sur la base du travail de chaque groupe, ce qu'était ou comment ils percevaient l'« Identité laïque cistercienne ». Il s'agit là d'un document appelé sans doute à devenir un document de base voire de référence commune à toutes les fraternités/communautés de laïcs cisterciens existantes ou à venir, mais aussi un point de repère pour les ordres ou congrégations monastiques appelés à accueillir un groupe de laïcs.

2. À la lumière de la doctrine de l'*Amitié spirituelle* d'Ælred de Rievaulx

Mais il s'agirait ensuite d'inscrire ce document dans l'histoire, non pas des laïcs cisterciens comme tels - le phénomène est en effet trop récent et ne permet pas d'avoir suffisamment de recul pour l'interpréter -, mais

plus largement de le lire comme l'expression d'une « façon nouvelle » ou d'une nouvelle façon de vivre le charisme cistercien, non plus donc dans le cadre *originel* où celui-ci est né et auquel il était jusque là exclusivement réservé (une réforme monastique conçue par et pour des moines/moniales faisant le choix de la séparation d'avec le monde), mais dans le cadre d'une vie chrétienne *dans le monde* (cf. ILC §2.1 ; mais aussi 5.1 et 5.2).

Ce sera donc inscrire ce document dans l'histoire « large » (ou longue) du charisme cistercien, et l'inscrire dans cette histoire, c'est l'inscrire dans le cadre de son patrimoine spirituel le plus caractéristique : je veux parler de la doctrine de la charité, telle qu'elle a été formulée/exprimée/vécue par les grands docteurs de la réforme cistercienne : Bernard et Aelred.

Ce sera donc éclairer le document sur l'« Identité Laïque Cistercienne » à la lumière de la spiritualité cistercienne et surtout à la lumière de ce qui fait sa spécificité, sa « touche » et sa couleur propres : le ou les liens de la charité.

Ce sera donc « fusionner » : l'horizon propre et très spécifique des mouvements d'église contemporains, celui des mouvements de laïcs « associés » à un Institut religieux, en l'occurrence pour nous : de fusionner l'horizon de ce que vous, laïques, désirez vivre « à l'ombre » de Cîteaux et qui est exprimé dans le document de Huerta ; de fusionner donc cet horizon qui est le vôtre avec l'horizon plus large de l'expérience cistercienne « au long cours » et de son riche patrimoine.

De ce patrimoine, je ne retiendrai ici qu'un seul document : le traité d'Aelred sur *l'Amitié Spirituelle*, qui à mon sens, est le plus approprié et le mieux « situé » pour nous aider à répondre à la question qui nous occupe : celle du « lien de la charité ». Je veux dire par là que, dans le riche patrimoine de la spiritualité cistercienne, le traité d'Ælred sur *l'Amitié spirituelle* est sans doute le mieux « placé » pour nous aider à rendre compte globalement de l'identité laïque cistercienne dans ce qui fait sa spécificité la plus caractéristique, à savoir le lien fort et étroit, d'abord bien sûr avec une tradition spirituelle (celle de Cîteaux), mais bien plus encore avec une communauté de moines qui vivent de cette tradition et avec laquelle ils désirent construire une relation, disons-le tout de suite : de réciprocité.

Autrement dit, ce sera donc, finalement, éclairer l'identité laïque cistercienne et son lien avec une communauté monastique à la lumière de la doctrine de *l'Amitié spirituelle* telle qu'elle est formulée par Ælred dans son célèbre traité. Disons-le autrement, sous forme de question : « comment cette doctrine de *l'Amitié spirituelle* permet-elle d'éclairer et surtout de vivre ce lien entre laïcs et moines ? », étant sous-entendu que la manière dont Aelred spécifie la nature des liens qui existent entre 2 personnes liées entre elles par l'Amitié est en mesure également d'éclairer les liens qui peuvent exister entre une communauté de laïcs et une communauté de moines vivant du même charisme.

L'affirmation n'est ni gratuite ni déplacée puisque, d'un côté, dans la définition qu'Aelred donne de l'amitié, il intègre celle qu'il a hérité de la tradition philosophique ancienne (Cicéron et Salluste) qui parle d'*idem velle/idem nolle*, c'est-à-dire d'un accord essentiel sur un même vouloir, un même non-vouloir et que, de l'autre, dans l'expression de l'Identité Laïque Cistercienne, apparaît bien cette même aspiration d'une communion entre moines et laïcs dans le « désir » de partager les mêmes valeurs (cf. but/moyens identiques même si le charisme est vécu sous des formes et dans des lieux différents. (cf. ILC 2.2 + 2.3).

Donc affirmation ni gratuite ni déplacée que de dire qu'il est possible de fusionner les 2 horizons qui sont d'une part *l'Identité Laïque Cistercienne* et d'autre part, le patrimoine spirituel de Cîteaux et tout spécialement la doctrine d'Aelred sur l'amitié.

3. Une fusion des horizons dans la perspective, éthique, d'un « engagement » de la personne

Mais cette première fusion entre 2 horizons distincts en appellera une deuxième, relative cette fois à la nature de la « réciprocité » ainsi instaurée entre 2 horizons qui, spontanément, apparaissent « opposés », voire incompatibles : d'une part, le mouvement « laïc » et d'autre part, la tradition spirituelle de Cîteaux originellement prévue et vécue dans le cloître.

Pour le dire ici encore sous la forme d'une question : « Qu'est-ce que ce *lien de réciprocité* engage du point de vue de nos vocations respectives ? », non pas certes que cette « réciprocité » viendrait « changer » quoi que ce soit sur le « contenu » de la réponse spécifique que chacun a un jour donné personnellement à l'appel du Seigneur (qui, de devenir moine ; qui, de se marier ; qui, de devoir envisager un changement dans le choix initial, etc.).

Ce n'est pas d'un tel « changement » que je veux parler, quand je dis que « le lien de réciprocité engage quelque'un du point de vue de nos vocations respectives ». Ce que je veux souligner, c'est le fait que la question de *l'engagement réciproque* des uns (laïcs) par rapport aux autres (moines) ou, pour le dire plus clairement encore, que le lien de réciprocité établi entre les uns et les autres, sans rien changer au contenu de la réponse initialement donnée à notre appel personnel (moine, je ne suis pas appelé à redevenir laïc, et laïc, je n'ai pas à me faire moine/moniale), vient cependant changer « quelque chose » en nous et crée « quelque chose » de neuf *entre*

nous qui, effectivement, ne serait pas « advenu » sans ce lien ; et ce « quelque chose de neuf », c'est justement un « engagement » des uns par rapport aux autres et vice versa. C'est donc la nature même de cet engagement - ce qu'il implique, ce qu'il comporte et ce qu'il vient « changer » dans nos vies - qu'il faut examiner.

Autrement dit, ce à quoi il conviendrait de réfléchir, c'est bien à cette question essentielle qui nous habite tous, d'une manière ou d'une autre, qui est celle de l'engagement. Mais cette question, il ne faut pas la poser - comme on a spontanément tendance à le faire - en termes seulement de *réponse personnelle* (au sens où je serais le « seul » à être « engagé »/impliqué dans l'affaire). Il s'agit tout au contraire de poser la question de l'engagement en termes de *réciprocité* et donc de *réponse* à un Autre, à l'*appel d'un autre*, puisque, dans la réciprocité, on n'est plus *seul*, on est *deux* ! Mieux, comme ajouterait Ælred : « deux » entre qui « inter-vient », « s'inter-pose » (mais pas comme une altercation !) un troisième terme. « Entre toi et moi, le Christ ». Restera bien sûr à préciser ce troisième terme.

Mais dès à présent, retenons au moins une chose : ce nouvel « horizon », qui s'ouvre quand on pose la question de l'« engagement » en terme de « réciprocité », c'est, me semble-t-il, celui de la *vocation* comme éthique de vie, c'est-à-dire l'horizon de la vie ou d'une *vie en tant qu'elle est réponse* à un appel, et une réponse qui, justement, n'est possible que s'il y a appel et donc relation, réciprocité entre celui qui appelle et moi qui suis « appelé ». Appelé précisément à donner une réponse, *ma* réponse... Autrement dit, le nouvel horizon qui s'ouvre, c'est celui dont parle Thierry Lievens quand il montre que l'enjeu de toute vie éthique, c'est de « se laisser choisir pour choisir ».

Ainsi se dessine une réflexion en trois étapes qui nous fera passer :

1. Du plan *singulier* : « qu'est-ce qu'être *laïc cistercien* ? »
2. à un plan plus large : inscrire le laïc cistercien dans un patrimoine spirituel *particulier*, laquelle « inscription » permettra ensuite d'éclairer et de fonder le *lien de réciprocité établi entre moines/laïcs* ;
3. Enfin, il nous faudra passer de ce plan particulier à plan *universel* – où chacun est invité à « poser » sa vie en terme d'« existence » qui se déploie dans (et grâce à !) une relation fondée sur la réciprocité. Il s'agira donc d'accéder à un plan où chacun est conduit à « poser son existence » (un peu comme « on pose une candidature » ou des fondations) comme le déploiement, dans le temps, d'une réponse à un appel où « deux » sont engagés l'un par rapport à l'autre, en vertu d'un « troisième », de sorte que l'existence comme déploiement dans l'histoire/temps d'un engagement personnel tout à la fois (1) transforme la portée/le sens de l'engagement même et (2) enrichit mon identité propre. Autrement dit, cela signifie donc que dans un engagement posé en ces termes, il ne s'agira plus seulement d'un « je m'engage, ni même d'un « cela m'engage » (comme on dit « cela engage ma responsabilité »), mais bien plutôt d'un « cela **NOUS** engage ».

Un « nous » dont il faut mesurer toute l'étendue, et qu'il faut donc considérer deux façons complémentaires : en terme de « réciprocité » et surtout de « visée commune ». De fait, quand « Je » est engagé par rapport à un « tu », cela veut dire que « cela m'engage envers toi, comme cela t'engage envers moi ». Or de réciprocité résulte précisément un « Nous » qui lui-même donne forme et consistance à une existence posée en terme de *visée commune*.

« Cela nous engage » donc, non plus seulement l'un par rapport à l'autre ; mais, fondé sur cette réciprocité même, « cela nous engage, l'un **ET** l'autre » à poursuivre un même but/projet/fin et à nous engager sur un même chemin.

À quoi l'on voit alors que c'est **du lien de réciprocité** que l'« existence » elle-même, posée en terme d'engagement d'une (de ma) responsabilité personnelle dans l'histoire « devant autrui », *tire son sens*, comme par un effet rétroactif, mais aussi *donne « sens »* à ce qui fait également *mon identité personnelle*¹.

Sur cette question de l'engagement interpersonnel – en tant qu'il est *engagement* (dimension personnelle) et engagement *interpersonnel* (dimension réciprocité), je ne peux que vous renvoyer à la belle et excellente page de Jean Ladrière, *Éthique dans l'univers de la rationalité*, p.134-135

Voici cette page qui mérite d'être citée intégralement :

L'engagement interpersonnel, en tant qu'il est engagement, est une décision au sens le plus fort : c'est une décision dans laquelle une existence s'assume en totalité, c'est-à-dire dans son unité au-delà du temps. Mais en tant qu'il est interpersonnel, l'assomption de l'existence devient en lui assomption réciproque : il met en jeu deux êtres et chacun fait pour l'autre ce que l'autre fait pour lui. Nous pourrions nous représenter schématiquement la situation de réciprocité en faisant intervenir deux termes : A et B. En s'engageant à l'égard de B, A *assume d'abord son propre destin*.

1

C'est là, si l'on veut, le premier moment de l'engagement. Dire que A assume son propre destin, c'est dire qu'il assume son existence dans tout son déroulement futur et ainsi, dans cet acte même d'engagement, donne à son existence un sens qui est capable de l'embrasser totalement. Mais A n'assume ainsi son propre destin que dans l'acte même de son engagement, c'est-à-dire dans un acte par lequel il assume en même temps le destin de B, et c'est là le deuxième moment de l'engagement. D'une certaine manière, *le destin propre de A recule à l'arrière-plan*. Ce qui apparaît comme véritablement important, c'est le destin de B : A n'assume son propre destin que dans la mesure où il assume le destin de B, et dans cette mesure seulement. Le destin de B constitue donc le médium, l'intermédiaire par lequel A peut assumer son propre destin. Nous devons cependant ajouter aussitôt que B opère exactement à l'égard de A comme A le faisait à son égard. C'est en cela précisément que consiste la réciprocité de l'engagement. Nous devons donc dire que, dans un premier moment, B assume son propre destin ; que, dans un deuxième moment, il assume le destin de A, et qu'il ne peut assumer son propre destin que par l'acte même par lequel il assume le destin de A ; c'est donc par la médiation du destin de A qu'il assume son propre destin. Nous devons maintenant essayer de réunir les deux aspects de la situation, la situation en tant qu'elle est vue du point de vue de A et la situation en tant qu'elle est vue du point de vue de B. A, sans doute, assume son propre destin en assumant le destin de B ; mais, précisément, dans le destin de B, il y a l'engagement même qu'il (B) prend vis-à-vis de A ; il y a donc l'assomption par B du destin de A. La situation de réciprocité *comporte donc comme un redoublement* : A assume son propre destin en prenant sur lui, en assumant en quelque sorte pour lui-même l'acte que pose B et par lequel B assume A et, d'autre part, B assume son propre destin en prenant sur lui l'acte par lequel A assume B. Ainsi A s'assume en assumant sa propre assomption par B, et B s'assume en assumant sa propre assomption par A. Autrement dit, *dans la réciprocité, chacun des termes est médiatisé par l'autre, son rapport avec lui-même passe par son rapport avec l'autre*. Chacun échange en quelque sorte sa place avec l'autre et n'accède à lui-même qu'à partir de celui-ci. Nous pourrions exprimer cela encore autrement en disant que *chacun reçoit de l'autre son propre destin*.

J. LADRIÈRE, *L'Éthique dans l'univers de la rationalité* (p. 134-135).

Dans son livre très stimulant : *L'Éthique comme vocation. Se laisser choisir pour choisir*. Bruxelles, Edition Lessius, 2007 (col. « Donner raison », n° 22), Thierry Lievens commente (p.66-67) :

« Sous les dehors d'une « banalité » séculaire, l'engagement interpersonnel constitue un bouleversement total de ce que nous avons dit de l'action, même si, paradoxalement, il en est aussi la prolongation. Le bouleversement consiste en ceci qu'au lieu de parler de « la constitution réciproque de l'action et du soi », par l'engagement interpersonnel « chacun reçoit de l'autre son propre destin ». Et pourtant, il y a continuité puisque « en s'engageant à l'égard de B, A assume d'abord son propre destin. C'est là, si l'on veut, le premier moment de l'engagement. » En outre, l'engagement interpersonnel ne supprime aucunement la nécessité de l'action à responsabilité personnelle, mais il offre à celle-ci une possibilité neuve, celle de pouvoir être *une œuvre commune*. Voyons maintenant plus en détail ces deux nouveautés que sont l'accueil de son destin des mains d'un autre et l'œuvre commune ».

Disons-le encore autrement :

- En « liant » mon existence à celle d'un autre, j'engage et j'assume mon propre destin(ée)
- mais ce faisant, c'est l'engagement même que je prends envers l'autre, dont j'assume/intègre la présence dans mon existence, qui me permet d'assumer mon propre destin.
- Bref, « je n'assume mon propre destin que dans la mesure où j'assume le destin de l'autre » c'est-à-dire en le faisant entrer dans mon histoire et que le faisant ainsi entrer dans mon existence, il vient lui donner sens. Or, justement, le propre de la réciprocité, c'est que ce mouvement de l'un par rapport à l'autre va dans les deux sens (de moi à toi/de toi à moi), au sens où l'autre fait exactement le même mouvement que moi mais de lui à moi de sorte que, et voilà l'extraordinaire d'une existence pensée/vécue en terme de réciprocité !, voilà que ce n'est pas tant moi qui m'engage (même si bien sûr l'engagement reste un élément essentiel), mais voilà qu'en réalité, par l'engagement, par la réciprocité « chacun reçoit de l'autre son propre destin »...

C. *Autour de trois mots clefs* :

Voilà donc l'horizon de la réflexion que je vous propose, avec ses trois axes :

1. singulier : identité **laïque** (cistercienne)
2. particulier : laïcité certes, mais laïcité en situation de réciprocité avec le « **cistercien** »

3. universel : le laïc cistercien posé en terme d'existence, l'existence elle-même étant conçue comme engagement de ma responsabilité en raison d'une réciprocité.

Ou pour le dire encore plus succinctement autour de trois mots :

1. Identité (qui suis-je ?)
2. Réciprocité (qui suis-je, en tant que me recevant d'un appel venant d'autrui ?)
3. Engagement (vers une « réponse » existentielle donnée à l'appel de la réciprocité et devant s'inscrire à la fois dans « *mon* » *histoire personnelle* et dans *une histoire commune*).

Ce que je viens de dire laisse cependant déjà entrevoir des éléments de réponse à la question qui nous retient (qu'est-ce que l'ILC) et surtout laisse entrevoir que chacun des trois aspects que j'ai énoncés sont bien *et* étroitement imbriqués l'un dans l'autre, au sens où :

- L'Identité de ce que je suis (1) ne *peut se poser sans une réciprocité* – c'est-à-dire sans le regard d'autrui posé sur moi ; sans, surtout, l'appel qu'il m'adresse ;
- et où (2) la réciprocité, à son tour, *ne peut être envisagée sans son déploiement dans une « histoire »* qui donne sens à une Existence et qui, du coup, éclaire mon existence propre
- dès lors que (3) celle-ci vient « donner corps » à mon identité (ce d'où nous étions partis !), mais une identité qui, elle-même, se trouve non pas « altérée » (encore une fois, je n'ai pas à changer d'« identité » !), mais *comme enrichie* du fait même qu'elle est vécue non plus dans l'isolement d'un « Je m'engage » solitaire, mais comme le fruit d'une réponse qui est « engagement solidaire » de deux personnes l'une envers l'autre par rapport au troisième terme d'une « visée commune » (je et tu tendant l'un et l'autre vers un même but).

Plutôt donc que d'envisager ces 3 aspects (Identité/Réciprocité/Existence) en terme « linéaire » (sous la forme d'une succession d'ordre chronologique), il faut les penser en terme « circulaire » ou plus exactement en relation « triangulaire », qui crée une « circulation » de sens et de vie : donc non pas succession chronologique, mais plutôt tension dynamique.

Avec tous ces éléments, nous disposons désormais d'une sorte d'anthropologie philosophique élémentaire de l'existence (ou philosophie existentielle) qui nous donne d'être désormais à pied d'œuvre pour poursuivre notre réflexion. Nous la bâtissons sur deux chapitres, séparés l'un de l'autre par un bref interlude : d'abord une lecture de la « déclaration de Huerta » sur l'identité laïque cistercienne ; ensuite, cette même déclaration placée sous la lumière de l'amitié spirituelle d'Ælred. Une dernière partie, très brève, ouvrira, sous forme de « perspective », le champ d'un infini à explorer et surtout à vivre...

Quel que soit cependant le « moment » de cette réflexion, elle aura toujours comme arrière-fonds le fondement d'une existence engagée dans l'espace de la réciprocité.

Deuxième partie – Autour de l'identité laïque cistercienne

Reprenons d'abord la question de l'Identité Laïque cistercienne. La déclaration de Huerta la pose et la définit à deux niveaux : sur le plan de la vie personnelle (individuelle) et sur le plan « communautaire ».

C. Sur le plan de l'Identité personnelle (vocation baptismale)

La dimension individuelle ou personnelle de l'identité renvoie pour l'essentiel à la *dimension baptismale de toute vie chrétienne* : il s'agit en effet d'« être témoins actifs du Christ et de son Eglise, au milieu du monde » (ILC 1) ; mais très symptomatiquement, me semble-t-il, cette vocation personnelle (et commune à tous les chrétiens) est aussitôt inscrite dans une double perspective. En tout cas elle se donne en « ouverture » sur 2 horizons qui la dépassent et l'enveloppent : d'abord quant à la *façon de vivre cette identité*, et ensuite *quant à la source* d'où elle provient ; et cela est exprimé par le tout début du texte :

« De façon *individuelle*, l'on reconnaît un appel personnel, vécu de façon *communautaire* comme un don de Dieu ».

- « Vécu de façon communautaire ». C'est le premier horizon qui s'ouvre : le fait de vivre cette vocation baptismale de façon communautaire, c'est-à-dire *avec d'autres*. Nous allons y revenir tout de suite.

- Ensuite : « comme un don de Dieu : c'est le deuxième horizon, celui qui enracine cette « identité » comme réponse à un don qui nous précède, « un don de Dieu », un appel qui vient de Lui. Là aussi nous aurons à y revenir...

Mais ce qui nous intéresse ici cependant, c'est surtout le premier trait : un appel qui se vit de *façon communautaire* et qui qualifie donc de façon spécifique l'identité du laïc en tant qu'il se veut « cistercien ». C'est donc cette *dimension communautaire* de l'identité laïque cistercienne qu'il nous faut examiner de façon détaillée, car c'est elle qui va colorer tout le reste du document dans son effort de définir justement ce qu'est cette « identité » du laïc en tant que laïc « cistercien ».

D. Une identité laïque vécue dans un cadre « communautaire »

Notons pour commencer que cet adjectif « communautaire » couvre deux dimensions complémentaires. Il signifie d'abord « avec d'autres laïcs », mais il signifiera également, nous le verrons, « en lien avec une communauté monastique ».

C'est donc dire que cette dimension communautaire sera déployée *dans deux directions* :

- dans ce que cela implique, sur le plan de la vie concrète et personnelle, le fait de se dire « Laïc Cistercien » (§ 2)

- dans ce que cela entraîne (le comment vivre) du point de vue de la relation que cela engage entre d'un côté, les *Laïcs* qui se veulent « Cisterciens » et de l'autre, les *communautés monastiques* elles-mêmes en tant qu'elles sont regardées comme « lieu-source » (voire « lieu-ressource ») où venir puiser !

À ce propos, plusieurs aspects méritent d'être pris en considération. Nous en avons repéré au moins six. Je les mentionne dès maintenant, puis nous les reprendrons un à un dans le détail :

4. « Pas seul, mais avec d'autres »
5. Complémentarité/réciprocité/mutualité
6. Communion/union spirituelle
7. « Nouvelle famille »
8. Pas seulement « attirance » mais « appartenance »
9. « Appartenance » qui « engage » : vers une responsabilité

1. « Pas seul, mais avec d'autres »

La dimension « communautaire » vécue en lien « avec d'autres laïcs » sera exprimée par l'idée que ce n'est « pas seul », mais avec d'autres. Ce « Avec d'autres » touche plusieurs aspects.

Indirectement, cela concernera la fécondité « pour le monde », le « avec » étant alors entendu ici dans le sens large de « pour », « en faveur de... »

- « vivre dans le monde avec un plus grand engagement et une plus grande profondeur spirituelle » (ILC 2. 1)

- « le travail vécu comme une *collaboration* à la construction du Royaume de Dieu » (ILC 2.5).

Mais, plus directement, cela concernera la *découverte émerveillée d'appartenir à une communauté* dont les membres sont en communion les uns avec les autres, malgré l'éloignement géographique :

- « La dimension cénobitique de notre vie cistercienne laïque s'exprime dans *l'union spirituelle* que nous vivons avec tous les membres de notre Communauté (...) » par de là, précise encore le texte, la *séparation physique* (ILC 2.6).

- « L'expérience *de communauté* s'exprime *comme la naissance d'une nouvelle famille* où l'on reçoit aide et force pour vivre (...) l'engagement chrétien. Nous faisons l'expérience que prier ensemble, *crée la communion – nous unit dans la distance –* reconforte. La *communauté* est un instrument donné par Dieu pour notre sanctification (ILC 3.1) »

Et il vaut la peine de noter ici le lien étroit établi entre dimension communautaire et dimension personnelle : « la communauté » est « donnée » certes, mais pas comme un « bien en soi » (même si c'en est un évidemment, car pas de vie chrétienne, sans dimension ecclésiale, fraternelle et donc communautaire !). Ce qu'il faut voir, c'est qu'elle est donnée, mais en tant qu'elle est « ordonnée » à la dimension de la sanctification personnelle !

– Cette découverte émerveillée de la communauté comme « nouvelle famille » appelle des moments où le « vivre ensemble » prend corps à travers des moments de rencontre : « nos communautés laïques se rencontrent avec des fréquences différentes, dans le monastère » (ILC 4.6).

– Enfin ILC 4.8 invite à considérer cette dimension communautaire, non pas tant sur le plan seulement *affectif* (même si cela a évidemment sa place, comme nous aurons encore à le dire et à le redire), mais surtout sur un plan *effectif*. On ne peut en rester simplement à un lien d'« attirance », mais il faut passer à un lien d'« appartenance ». C'est ce que dit de façon très explicite le texte :

« Il ne suffit pas de se sentir *attiré* par le monastère ; il est *nécessaire d'appartenir* à une communauté ».

C'est là évidemment une manière très forte de dire le « pas tout seul ! ». Mais l'expression est si importante (elle touche en effet à la question de l'existence comme « engagement » d'« appartenance-à ») qu'il faudra évidemment que nous y revenions plus tard.

2. **Communio** dans une Complémentarité différenciée et asymétrique

Le deuxième volet qu'il faut examiner quand on parle de la dimension « communautaire » de la vie des laïcs cisterciens, concerne la relation qu'entretiennent les laïcs eux-mêmes (en tant qu'ils forment une « communauté »/fraternité) avec une communauté monastique. Cette seconde facette de la dimension communautaire sera exprimée quant à elle par l'idée de complémentarité, de mutualité et surtout de réciprocité.

Dans la perspective de « tension dynamique » dont je parlais en introduction, c'est évidemment cette seconde dimension du « communautaire » qui est la plus importante, puisqu'elle touche au cœur de l'identité du laïc en tant qu'il se veut cistercien. De fait, cette identité, il ne la reçoit pas de *n'importe où*, mais bien de son lien avec une communauté monastique *cistercienne*, sans quoi, justement, on ne parlerait pas de « laïc *cistercien* » !

Donc au cœur de la question de l'identité laïque cistercienne, il y a bien la question de la complémentarité et de la réciprocité avec la « façon » monastique de vivre ce même charisme cistercien. Mais, en vérité, il s'agit – c'est du moins comme cela que le document présente les choses – d'une complémentarité/réciprocité différenciée et même (en tout cas) légèrement « asymétrique ». Notons les données que fournit la déclaration « ILC » à ce sujet, même si nous aurons l'occasion de montrer plus loin, en lisant Ælred, que cette asymétrie est d'une certaine manière appelée - une utopie ! - à s'estomper progressivement, jusqu'à tendre à l'égalité.

a. *Il s'agit d'abord d'une complémentarité différenciée...*

De fait, le document reconnaît l'existence d'une *diversité* d'expression du charisme cistercien (ouf ! les laïcs reconnaissent quant même notre existence comme moines !), mais il s'agit bien d'une diversité *non réductible* : moines et laïcs vivent certes le même charisme, *mais sous des modes différents* ; très concrètement (mais c'est sans doute la différence la plus fondamentale !), les uns la vivent dans le monastère, les autres dans le monde (ou « hors du monastère »).

Cela est répété à diverses reprises :

- « Nous sommes convaincus que la spiritualité cistercienne peut être adaptée à un mode de vie laïque ; et bien qu'il soit très clair que *les deux modes de vie* (monastique et laïque) sont *différents*, ils sont complémentaires » (ILC 2.1)

- ILC 2.4 le réaffirme dans un contexte plus large, celui de l'unification intérieure, mais en citant le verset clef de l'évangile de saint Jean 17, 9-16 « vivant dans le monde sans être du monde », qui a le grand mérite de bien dire la situation ecclésiale spécifique du laïc (dans le monde/hors du monde), mais qui fait aussi de sa place une position plutôt inconfortable...

- « Les deux communautés, monastique et laïque, sont perçue comme *une seule famille* avec des *formes de vie différentes* ; mais pour tous, cette *différence est très claire* » ! (ILC 4.2)

- dans le même sens, même si c'est moins explicite : ILC 5.1 et 2.1, qui parle d'un « Nouveau mode d'expression » du charisme cistercien.

b. *une complémentarité donc, mais légèrement asymétrique*

Le deuxième aspect à souligner, c'est *l'asymétrie* de cette complémentarité. De fait, si le lien entre laïcs et moines est bien de réciprocité et de complémentarité différenciée, il est cependant également perçu comme *asymétrique* au sens où, pour le dire avec une image, la déclaration exprime la conscience que les laïcs ont de vivre « à l'ombre de la communauté monastique » et de « se recevoir » d'elle.

- « Les communautés cisterciennes laïques, par leur communion avec une communauté monastique *reçoivent des moines et des moniales* formation et lumière sur le chemin » (ILC 4.1)

- Vient ensuite le très important § 4.3, peut-être l'un des plus importants du document :

« Pour tous les groupes, c'est la *communauté monastique* représentée par son abbé qui reconnaît en eux le charisme et leur confère leur appartenance à la famille cistercienne ».

Manière évidemment très forte de dire *l'asymétrie* de la relation entre laïcs et moines/moniales, puisque les laïcs ne reçoivent leur identité de laïque cistercien que d'une « reconnaissance » venant d'une communauté monastique représentée par son abbé. Remarquons en outre que la « reconnaissance » dont il est ici question n'est pas de *nature juridique* (comme dans le cas pour la naissance d'un enfant où le « père reconnaît l'enfant »). Il s'agit plutôt d'une reconnaissance de nature *charismatique*, puisqu'il s'agit de « reconnaître » que tel groupe de laïcs vit bien du charisme de Cîteaux... ou encore de reconnaître la présence du charisme de Cîteaux dans la manière de vivre de tel groupe de laïcs. Sans développer davantage ce point, il mérite néanmoins deux remarques. C'est d'abord une manière implicite d'affirmer que les moines n'ont évidemment pas le monopole du charisme cistercien : c'est un bien commun qui appartient à toute l'Eglise ! Les moines en sont donc certes les dépositaires privilégiés, mais assurément pas les propriétaires attirés et exclusifs ! Mais c'est dire aussi - et c'est peut-être le point le plus important ! - toute la *responsabilité morale* de l'Ordre cistercien qui, de fait, en conférant à tel groupe son appartenance à la famille cistercienne, engage son autorité spirituelle en tant qu'il est le garant d'un charisme dont il ne peut évidemment faire n'importe quoi ! À cet égard, c'est certainement sagesse de la part du dernier chapitre général de l'OCSO (Assise 2008)² d'avoir différé l'examen approfondi de la requête formulée à la suite de Huerta d'une « reconnaissance » du mouvement laïc cistercien. C'est

² Le chapitre OCSO 2008 à Assise a pris deux votes, en réponse à la demande formulée par les Laïcs en vue d'une reconnaissance du mouvement des Laïcs cisterciens lui conférant une « appartenance » à la famille cistercienne. Sans se prononcer sur cette « appartenance » (ni sur ce que cela pourrait entraîner sur le plan canonique), la RGM a d'abord pris un vote général reconnaissant l'existence d'une expression laïque du charisme cistercien : « Nous reconnaissons l'existence d'une expression laïque de notre charisme cistercien dans l'expérience vécue par des personnes laïques associées à un certain nombre de nos monastères ». Mais par un second vote, la RGM a également renvoyé l'examen de cette question aux régions : « Nous désirons que les Régions étudient le document « l'identité laïque cistercienne » de manière à ce que nous puissions savoir comment, en tant qu'Ordre, nous pouvons l'assumer ». Deux votes exprimant à la fois ouverture et prudence...

dire tout à la fois le *respect* qu'il désire accorder à ce mouvement des laïcs, mais aussi tout le *sérieux* avec lequel il tient à l'« éprouver »... En tout cas, une invitation pour vous les laïcs à creuser davantage ce qui fait votre identité et à fortifier vos relations entre vous et avec nous, moines.

- ILC 4.4 le monastère est le lieu où les laïques reçoivent l'hospitalité, laquelle leur rend présent l'amour de Dieu ;

- ILC 4.6 rappelle ensuite et précise que le monastère est également le lieu où « nous (laïcs) *recevons une formation* », où l'on apprend à s'aimer mutuellement.

- Moins clair : ILC 1 qui précise que c'est « sous la conduite de nos Pères/mères cisterciens » que les laïcs souhaitent vivre le vocation. Mais sans doute, faut-il comprendre ici de manière large une référence au patrimoine spirituel ancien, plutôt qu'à l'accompagnement accordé par tel frère ou tel sœur, soit au groupe dans son ensemble, soit à tel laïc en particulier....

3. Une Réciprocité et une complémentarité qui, au-delà d'une simple « *Attirance* », visent à l'« *appartenance* »

Faisons un pas supplémentaire : si le lien entre laïcs et moines doit être pensé en terme de réciprocité/complémentarité, c'est parce que ce lien découle d'une exigence majeure qu'exprime ILC 4.8 quand il précise qu'« il ne suffit pas de *se sentir attiré* par le monastère, mais (qu') il est nécessaire *d'appartenir* à une communauté. »

J'ai déjà attiré l'attention sur ces deux mots : « pas seulement *attirance* » (au quel cas on risque de rester sur un plan strictement *affectif*), mais bien « *appartenance* » (au quel cas on passe au plan *effectif*). Or c'est bien toute la richesse de ce mot « appartenance » qu'il faut maintenant déployer. De fait, c'est précisément de cette « appartenance », de ce désir d'un « avoir part à/avoir part avec » que va découler tout ce qui touche à la réciprocité, à la complémentarité.

Car l'appartenance dont il est question (« appartenir à une communauté »), vise non pas seulement l'appartenance à *un groupe de laïcs*, mais concerne aussi la « nouvelle » communauté constituée des deux communautés distinctes que sont la communauté des laïcs *et* la communauté des moines. On notera même à cet égard une certaine ambiguïté sur le mot de « communauté », qui, dans l'ILC, tantôt vise clairement la communauté de laïcs, tantôt la communauté monastique, mais qui, à l'occasion, peut désigner les *deux réunies en une seule*, au point (nous l'avons déjà rappelé) que les deux communautés, *distinctes par un mode de vie propre*, ne forment cependant *plus qu'une seule famille*. De ce point de vue, on ne manquera pas de mesurer le saut et l'écart entre ILC 3.1 où la découverte de la « communauté » comme nouvelle famille concerne semble-t-il exclusivement la communauté des laïcs, tandis qu'en ILC 4.2, ce sont la communauté des laïcs et la communauté monastique, les 2 ensemble, qui ne forme qu'une seule famille. Le saut est évidemment considérable, et on ne mesure pas encore aujourd'hui toutes les implications que cela peut entraîner, ce qui explique en partie la prudence respectueuse de l'OCSO dont je parlais il y a un instant à propos des votes pris à Assise en 2008...

Mais revenons à la déclaration de Huerta : comment essaie-t-elle d'exprimer cette commune « appartenance » ? Trois mots me semblent particulièrement significatifs de cette réalité :

- a. Union (on parlera alors de *liens qui unissent*)
- b. Mutualité/réciprocité/complémentarité (c'est-à-dire : tout ce qui relève de l'échange, du partage, de la mise en commun, de l'enrichissement mutuel)
- c. Et enfin engagement sinon dans un « agir » commun du moins dans une « visée » commune

Examinons ces points les uns après les autres, dans l'ordre où je les ai énoncés, car cet ordre nous permettra d'entrer à chaque fois de plus en plus en profondeur dans la « réalité » que cette appartenance entend promouvoir.

- a. *D'abord ce qui tourne autour de l'Union et des liens qui unissent*

Le désir d'appartenance conduit en effet les groupes de laïcs jusqu'à

« percevoir le monastère comme *leur propre maison* et le lieu concret où le Seigneur *unit de façon spéciale les deux communautés* » (ILC 4.4)

Nous avons déjà rencontré cette réalité à propos d'ILC 4.2 qui parle de deux communautés qui ne font plus qu'une, au point de ne plus former qu'une « seule famille ». Mais cela va bien au-delà d'une simple appartenance *affective* et *élective*. Détaillons-en les implications concrètes.

Il y a d'abord l'union dans la *visée poursuivie et dans les moyens utilisés* pour parvenir au but. Autrement dit, « communauté de fins et de moyens ». Cela est décliné de multiple manière :

« Il y a une grande diversité dans les pratiques de la vie laïque cistercienne, mais bien que les formes soient différentes, *les mêmes moyens sont utilisés pour un but unique* : la recherche de Dieu » (ILC 2.2)

Le paragraphe 2.3, qui énumère dans le détail tous les moyens concernés va même jusqu'à utiliser un terme très fort, puisqu'il y est question d'« incorporation » :

« Toutes les valeurs cisterciennes sont un chemin de libération et de conversion intérieure et peuvent *être incorporées à la vie des laïcs* » (ILC 2.3)

L'expression mérite en effet d'être soulignée, puisque cette même réalité (identité de but et de moyens) aurait très bien pu se dire avec d'autres mots plus faibles, comme par exemple « être transposées/être adaptées » à la vie laïque. Or c'est bien le verbe « incorporer » qui est employé, avec tout ce que cela implique en terme d'assimilation, d'appropriation, voire d'identification...

Notons encore, toujours sous l'angle de l'union, ce qui est dit de la dimension *cénobitique*. ILC 2.6 précise en effet que cette dimension *cénobitique* de la vie cistercienne laïque

« s'exprime dans *l'union spirituelle* que nous vivons avec tous les membres de notre communauté, aussi bien laïque que monastique ».

Union si forte qu'elle se joue des distances et de l'éloignement géographique. Cela est dit à la fin de ce même paragraphe, à propos d'une vie marquée par une dimension « plus ascétique » :

« Une vie plus ascétique nous donne *d'être unis à notre communauté* (ici entendre communauté monastique) par la prière, le travail et la liturgie *même quand nous en sommes séparés physiquement* ».

Mais l'idée sera à nouveau formulée en ILC 3.1 :

« Nous faisons l'expérience que *prier ensemble crée la communion, nous unit dans la distance et nous reconforte* ».

Le texte poursuit en rappelant une fois encore la « communauté de fin » dont il était déjà question en ILC 2.2 :

« Le lien le plus fort est d'avoir été *unis par l'Esprit Saint* dans une *même recherche* : la recherche de Dieu » (ILC 3.1)

Puis le § embrassera sur un thème dont nous aurons à reparler dans un instant : l'enrichissement mutuel et réciproque.

Deux autres paragraphes sont encore à mentionner à propos des liens d'union, même s'il s'en tiennent à une affirmation plutôt générale :

le paragraphe 4.1 parle en effet des « *liens concrets qui nous unissent* à la communauté », mais qui peuvent varier d'un groupe de laïcs à l'autre (ILC 4.1) ;

et le paragraphe 4.4 renchérit en soulignant que l'union est telle que les laïcs perçoivent le monastère « comme leur propre maison et le lieu concret où le Seigneur unit les deux communautés » (ILC 4.4).

b. *Deuxième thème : Complémentarité/réciprocité, source d'enrichissement personnel*

Le deuxième thème à examiner à propos de l'« appartenance », du « avoir part avec », c'est celui de la *complémentarité* et de la *réciprocité* comme source d'*enrichissement mutuel et personnel*.

Plusieurs paragraphes abordent cette question.

Il y a d'abord les § 2.1 et 4.2, qui parlent semblablement, mais de façon générale, de « deux modes de vie différents mais *complémentaires* ». Nous l'avons déjà signalé.

Mais il y a surtout le paragraphe 3.1 que j'ai déjà partiellement cité à propos de l'union spirituelle entre communauté de moines et communauté laïque :

[Unis par l'Esprit saint dans une même recherche de Dieu], la communauté contribue en conséquence à *l'enrichissement personnel par la transmission des valeurs (on pourrait préciser « de valeurs communes ») entre tous les membres* » (ILC 3.1).

Du reste, on notera ici la tension, mais aussi la complémentarité entre *dimension personnelle* et *dimension commune*, la première se recevant en quelque manière de l'autre puisqu'il est question, à propos de la première (dimension personnelle), d'« enrichissement personnel » rendu possible grâce à la transmission de valeurs qui, elles, sont communes... De même, on ne manquera pas de souligner la dimension *baptismale et ecclésiale* du paragraphe :

Ecclésiale puisque le § précise que la « découverte de la communauté nous aide à nous percevoir comme corps du Christ »

Et *Baptismale* puisque cette découverte renvoie également à la vocation baptismale qui est au cœur de l'identité chrétienne personnelle, la communauté étant présentée en effet non seulement comme « source de réconfort, d'encouragement pour mener sa vie chrétienne dans le monde », mais devenant également « un instrument donné par Dieu pour la *sanctification personnelle* ».

Toujours sur le thème de l'enrichissement mutuel, il y a enfin les § 4.6 et 4.7 qui mettent en valeur l'aide mutuelle que l'on reçoit les uns des autres, sous l'angle de la *charité fraternelle* :

- ILC 4.6 : Grâce aux rencontres fréquentes qui se déroulent dans les monastères, « nous *apprenons à nous aimer mutuellement* dans une nouvelle forme de relation *centrée sur le Christ...* »

- ILC 4.7 : « Moines et moniales, comme les laïcs, apprennent les *uns des autres* la vie fraternelle... » (ILC 4.7)

Aussi bien, la communion fraternelle est-elle non seulement source de « soutien/réconfort », comme en ILC 3.1, mais bien davantage un lieu d'*apprentissage* où l'on apprend à aimer les uns *grâce* aux autres, les uns *par* les autres. Non bien sûr que les uns auraient des leçons à recevoir des autres, mais que les uns et les autres, dans les liens de charité qui se tissent entre moines/moniales et laïcs comme entre les moines entre eux et les laïcs entre eux, apprennent et reçoivent de « *persévérer ensemble sur le chemin de la sainteté* » (ILC 4.7)

c. *Enfin, dernier aspect relatif au thème de l'appartenance. Encore un ternaire : l'Engagement, reconnaissance et responsabilités*

Pour la clarté du propos, mais aussi pour souligner la tension dynamique de ces trois termes, il convient de les grouper deux par deux sous forme de concaténation : d'abord de l'engagement à la reconnaissance ; puis de la reconnaissance aux responsabilités qui en découlent.

- Engagement et reconnaissance officielle...

Le désir d'engagement qui découle de ce sens de l'appartenance est exprimé avec force par ILC 3.2, à travers une demande d'*officialisation* du lien, même si aucun « contour » très précis n'est donné à cette demande. Ce désir concerne bien entendu la démarche *individuelle* comme « réponse à une vocation personnelle », mais concerne aussi le *groupe comme tel* (la communauté laïque) face d'abord à la communauté locale qui accueille le groupe, face ensuite (mais c'est une étape ultérieure³ !) aux diverses Congrégations cisterciennes.

³ Que ce soit une étape ultérieure découle de ILC 4.3 qui précise, nous l'avons souligné, que la reconnaissance de la présence du charisme dans un groupe de laïcs est un acte de discernement autant que d'autorité de la

« Pour la majorité des fraternités, il est fondamental que le désir et la décision personnels qui les portent à répondre à l'appel de Dieu à cette vocation laïque cistercienne *soit officialisée par un certain type d'engagement* devant les communautés laïques et monastiques » (ILC 3.2)

Il faut lire dans le même sens le *votum* exprimé à la fin de la rencontre de Huerta et dans lequel les représentants des communautés de Laïcs cisterciens affirment :

« qu'ils aimeraient présenter aux chapitres généraux de la famille cistercienne le désir que l'association Internationale des Laïcs cisterciens soit reconnue *comme appartenant à la famille cistercienne* en tant qu'expression nouvelle du charisme cistercien » (*votum*).

Votum qui est évidemment à lire à la lumière de ILC § 4.3 déjà cité : expression d'un désir d'engagement... qui puisse « valoir comme » et surtout « conduire à » une reconnaissance d'*appartenance* (un « avoir part avec » ... !) à la famille cistercienne : ILC 4.3 se situant sur le plan « *local* » (appartenance individuelle de *chaque personne* et de *chaque groupe* devant une communauté locale représentée par son abbé) ; tandis que le *votum* se situe sur le plan *international* (reconnaissance d'appartenance du mouvement laïc dans son ensemble par l'Ordre tout entier, ou par les diverses congrégations cisterciennes).

Mais comme on l'a déjà dit à propos de ILC 4.3, la possibilité d'un tel engagement *suppose et exige comme préalable* la reconnaissance de la *présence du charisme* tant au sein de tel groupe particulier, qu'au sein de l'ensemble du mouvement laïc...

Le deuxième volet du ternaire est cependant le plus important :

- De la Reconnaissance aux responsabilités qui en découlent

Fruit de ce désir de reconnaissance et d'engagement, il y a effectivement la prise de conscience que le lien qui unit les laïcs à une communauté monastique *engage des devoirs et des responsabilités* (ILC 4.5) :

« Le fait d'être laïc cistercien ne nous confère pas de privilèges dans notre relation avec la communauté monastique, mais *nous rend conscients de nos devoirs et de nos responsabilités* ».

Ceux-ci ne sont pas davantage explicités, mais par le contexte immédiat (qui situe ces devoirs et responsabilités en tension avec des « privilèges » dont on pourrait se croire investi du fait d'être laïcs cisterciens), on peut penser qu'ils ont quelque chose à voir avec la communauté monastique : ce sont des devoirs/responsabilité qui engagent *face à celle-ci*.

En clair, l'engagement désiré n'est pas qu'un vœu abstrait sans contenu, mais il implique un *agir* : des devoirs/des responsabilités, justement ! et cela sur un double plan :

- Sans doute, sur le plan individuel et personnel : devoir de « cohérence » dans la manière de vivre sa vocation baptismale (cf. ce qui a été dit de *l'identité personnelle*) ;
- mais devoir et responsabilité faits d'une attitude de respect (« pas de privilèges » qui seraient sources de passe-droit !) dans les relations vis-à-vis de la communauté monastique. Et de ce point de vue, on peut sans doute légitimement penser qu'il s'agit de devoirs/responsabilités qui découlent de la complémentarité/réciprocité moines/laïcs évoquée précédemment.

communauté monastique représentée par son abbé. La « reconnaissance par l'Ordre » est donc « seconde » (du point de vue de la chronologie) et en tout cas subordonnée à la reconnaissance préalable du groupe par l'abbé d'une communauté locale. Ce point est capital car il exclut tout groupe « *sui generis* » qui n'entreprendrait aucun lien de « filiation » avec une communauté précise. C'est là un fruit et une manière très forte d'entériner, sur le plan international, ce que la déclaration de Scourmont (20-21 mai 2006) affirmait dans sa deuxième constitution : « Les groupes présents à Scourmont considèrent que c'est la communauté de moines ou de moniales représentée par son abbé ou son abbesse qui confère aux groupes de laïcs leur identité cistercienne ». On notera la parenté d'expression avec celle de ILC 4.3, mais on notera également que cette nouvelle formulation gagne en précision et surtout en rigueur et justesse d'expression (deux choses sont distinguées pour être subordonnées l'une à l'autre : d'un côté une « reconnaissance » qui est de nature plutôt *charismatique* ; de l'autre « appartenance » qui elle est de nature plutôt *institutionnelle et juridique*).

Bref Interlude

Voilà les principales données que nous pouvons glaner dans la déclaration de Huerta sur l'identité des laïcs cisterciens. Il nous reste maintenant à tenter de les mettre en perspective et surtout de voir comment la doctrine spirituelle de Cîteaux sur la charité et surtout l'enseignement d'Ælred dans son traité de l'Amitié spirituelle peuvent venir les éclairer, leur donner consistance et forme.

Avant de procéder à ce travail de « fusion » des horizons, rappelons en guise d'interlude l'essentiel de ce que nous avons découvert. Procédons en trois temps.

Il y a d'abord l'articulation établie entre les deux termes majeurs de l'identité *laïque* et *cistercienne* : d'un côté le versant « laïc », qui renvoie à la vocation baptismale de chacun et à la réponse personnelle que chacun nous donnons à l'« appel universel à la sainteté » ; de l'autre, le versant « cistercien » qui donne une coloration particulière à cet appel : puisqu'il s'agit de se percevoir comme membre à part entière du « Corps du Christ », dimension ecclésiale donc et qui est commune à tous les chrétiens (on n'est pas chrétien tout seul), mais qui passe cependant (voilà ce qui est propre) par la *médiation spécifique* d'une *appartenance à une communauté*, d'abord à la communauté/fraternité de laïcs (« pas tout seul, mais avec d'autres ») et ensuite à une communauté constituées de deux communautés formant une « nouvelle famille » : c'est-à-dire la communauté en tant qu'elle résulte de la rencontre et du lien que cette communauté de laïcs souhaite nouer avec une communauté monastique.

C'est à partir de ce lien/cette relation établie entre ces deux communautés qui ne forment plus qu'une « seule famille » que nous avons déployé notre réflexion autour de trois termes qui ne peuvent se comprendre que sous la forme d'une tension interactive, réciproque et complémentaire,

- à savoir une *triangularité* : qui part de l'**Identité personnelle** sur laquelle se greffent des relations de **Réciprocité**, qui elle-même se traduit concrètement par un désir d'**Engagement**

- ces trois termes étant par ailleurs référés à un principe d'*unité* : l'inscription de cette triangularité au coeur d'un foyer rayonnant, celui d'une **communio**n d'**appartenance**.

Reprenons ces termes :

Ce seraient : **identité** comme appel universel à vivre sa *consécration de baptisé* dans le monde en vue de notre sanctification, mais en **communio**n avec une **communauté** d'autres personnes et surtout en lien avec une communauté monastique vivant de la tradition cistercienne.

Cette **communio**n crée entre laïcs et moines des **liens de réciprocité** et de **complémentarité**, mais aussi d'**appartenance mutuelle** au sein d'une seule « famille ».

Ce sens et cette conviction d'« appartenance » va à son tour entraîner – mais comme une exigence interne – un désir d'**officialisation** et d'**engagement** qui, lui-même, va renforcer et donner le sens à l'**identité personnelle**, mais une identité personnelle en tant justement qu'elle se reçoit et se construit par don et grâce à la réciprocité engagée par le lien de communion et de charité. Mouvement circulaire que la doctrine d'Ælred nous permettra de mieux mettre en valeur encore. Dans l'immédiat, retenons donc 5 termes :

- IDENTITE
- COMMUNION – communauté
- RECIPROCITE et complémentarité/mutualité
- APPARTENANCE
- ENGAGEMENT

Ou si l'on préfère, trois termes majeurs : IDENTITE – RECIPROCITE – ENGAGEMENT, dont l'articulation n'est possible que s'il existe entre chacun d'eux comme une *circulation dynamique*, qui vient lui-même du dynamisme de l'Esprit créant tout à la fois l'existence d'une communauté dans la communion et un fort sentiment/désir d'APPARTENANCE.

Comme vous l'aurez constaté, nous avons pour l'instant fusionner deux horizons : celui de l'identité laïque avec celui d'une éthique de l'engagement. Entre ces deux plans superposés, il nous faut maintenant introduire la doctrine d'Ælred sur l'Amitié spirituelle. La fusion de ce troisième horizon avec les deux autres va nous permettre de donner une coloration spécifique et vraiment originale (cistercienne ?) à la double question d'une identité personnelle vécue sous le mode d'une éthique de l'engagement.

Pour procéder à cette nouvelle fusion d'horizons, je n'ai évidemment pas l'intention de reprendre ici dans le détail le contenu de chacun des trois livres du traité d'Ælred. Je me contenterai seulement pointer quelques aspects qui me semblent majeurs. J'en ai retenu quatre, les trois premiers fournissant le cadre anthropologique, philosophique et théologique de la réflexion d'Ælred sur l'amitié, le quatrième déclinant, sur le plan pratique, les conséquences éthiques de cette doctrine de l'amitié spirituelle. C'est surtout à travers ce quatrième point que nous établirons un lien étroit avec la question qui nous retient, relative à l'identité laïque cistercienne et son enracinement dans une communion spirituelle avec les moines cisterciens.